

photo  
à coller

## FICHE D'INSCRIPTION PENNINGHEN ATELIER DÉCOUVERTE 10 - 14 AVRIL 2017

À remplir lisiblement, en majuscules

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Nationalité :	
Adresse de l'étudiant :			
Téléphone :		Mobile père :	Mobile mère :
E-mail :		Niveau d'étude :	

### 1. SÉCURITÉ

- Pour des raisons de sécurité et en accord avec la loi de santé publique il est interdit de fumer dans les locaux et les espaces extérieurs de l'école.
- Il est formellement interdit aux élèves d'introduire des boissons alcoolisées dans l'école.

### 2. ASSIDUITÉ AUX COURS

- Emploi du temps** - Les cours de l'atelier découverte ont lieu du lundi 10 avril au vendredi 14 avril 2017, de 10h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30. Les élèves sont priés de se conformer à cet horaire.
- Présences** - Un appel est fait avant chaque cours.
- Absences** - En cas d'absence quel qu'en soit le motif (y compris les troubles sociaux), les parents ou le responsable devront adresser au professeur une lettre justificative signée que l'élève devra remettre dès son retour afin d'être admis au cours.
- Autorisation de sortie** - Tout élève devant s'absenter d'un cours pour quelque motif ou quelque durée que ce soit devra fournir au professeur une demande d'autorisation de sortie écrite, datée et signée d'un parent ou responsable.
- Discipline** - Des exclusions temporaires ou définitives peuvent être prononcées par la direction de l'école. Ces exclusions peuvent avoir des motivations diverses de discipline

générale ou de comportement. Il est demandé une tenue correcte dans l'atelier ainsi que dans les abords de l'école. Les manifestations politiques ou religieuses sont interdites.

### 3. PAIEMENT

Le règlement couvrant les frais de participation à l'atelier s'effectuera par le biais d'un chèque d'un montant de 490 euros.

### 4. AUTORISE PENNINGHEN

Dans le cadre de sa promotion et de celle de ses diplômes, de représentation, ainsi qu'à des fins pédagogiques, quel qu'en soit le moyen (cliché, vidéo, dessin...) et le support (brochure, article, site internet...), à titre gratuit et non-exclusif, sans délimitation géographique, pour une durée égale à celle de penninghen, à :

- Me filmer, me photographier, m'interviewer, et plus généralement fixer mon image ou mes propos, les reproduire, diffuser et exploiter, sans que cela porte atteinte à ma vie privée ou à ma réputation.
- Fixer l'image, le son et/ou tout rendu sensoriel de mes exercices et travaux réalisés pour ou pendant mes études, les reproduire, diffuser et exploiter, y compris à des fins d'exposition, à l'exclusion de toute cession à des tiers.

Après avoir lu et accepté tous les termes du règlement intérieur ci-dessus, le(s) soussigné(s)

Père  Mère inscrit (inscrivent) Mlle ou M. \_\_\_\_\_

À l'Atelier Découverte Avril 2017

et procède(nt) au règlement des frais d'inscription de 490 euros par chèque à l'ordre de l'Académie Julian

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*signature de l'élève*

*signature(s) du père, de la mère,  
précédée(s) de la mention "lu et approuvé"*